

IEPS – Page relations internationales

Bureau des relations internationales

Katty MERTENS, directrice

Olivier DESSAILLY, chargé des relations internationales

Michel LUPSIN, coordinateur qualité

Contact : erasmus@iepsevere.be

Stratégie Erasmus+

1. Démarche

La démarche qui consiste à faire la demande de reconnaissance de notre ouverture à l'international via la Charte Erasmus+ est une réflexion née d'un double constat, partagé par la direction, le référent qualité ainsi que les équipes pédagogiques.

Il y a d'abord une volonté de s'ouvrir à l'international suite à plusieurs réflexions menées en interne, notre institution étant suffisamment mature en termes de ressources humaines et de contenus pédagogiques pour étendre nos objectifs de développement au-delà des murs de l'établissement. Pour ce faire, plusieurs actions ont été mises en place : la désignation d'un chargé de « relations internationales » qui a la charge de s'informer sur les opportunités de mobilité et de coopération pour l'établissement et l'organisation de réunions récurrentes incluant la direction sur les orientations à prendre.

Il y a ensuite une nécessité de s'ouvrir à l'international, celle-ci s'articulant de différentes manières. D'abord, la qualité de l'enseignement est nécessairement tributaire de la qualité de la formation continue des équipes pédagogiques. La mise en œuvre de l'ouverture à l'international leur donnant la possibilité de s'inscrire dans des projets de mobilité à la rencontre des expériences, connaissances et réflexions de leurs pairs ne peut que contribuer à un enseignement qualitatif qui se doit de suivre les évolutions et innovations de ses filières d'études.

Ensuite, notre préoccupation est de garantir l'organisation de formations de qualité pour nos étudiants qui implique de pouvoir leur donner l'opportunité de se former dans un autre contexte pédagogique et culturel afin de renforcer leurs compétences disciplinaires mais également transversales. De plus, l'ouverture à l'international est particulièrement pertinente pour les 3 filières de bachelier qui sont organisées par l'institut : « coopération internationale », « commerce extérieur » et « informatique de gestion ». Les diplômés de ces filières ayant bénéficié d'une expérience à l'étranger auront de nombreux atouts supplémentaires qui permettront de renforcer leur employabilité lors de leur entrée sur le marché du travail.

2. Objectifs

Les objectifs de la stratégie internationale de l'IEPS Evere-Laeken sont donc multiples :

- Développer la dimension internationale de notre établissement
- Renforcer les compétences académiques et transversales du personnel
- Améliorer la qualité des formations en termes de contenu et d'innovation pédagogiques
- Échanger et améliorer nos pratiques pédagogiques.
- Renforcer les compétences disciplinaires et transversales des étudiants

3. Actions

La stratégie de l'établissement pour l'organisation et la mise en œuvre de projets de coopération est axée sur 3 types de projets de coopération, par ordre de priorité de leur mise en œuvre:

- action-clé 2: les partenariats stratégiques pour favoriser une coopération structurée et durable avec les parties prenantes pertinentes ;
- action-clé 1: la mobilité du personnel pour favoriser le développement de leurs compétences académiques et pédagogiques ;

-action-clé 1: la mobilité de stage des étudiants qui présentent leur stage de fin d'études pour favoriser le développement de leur compétences disciplinaires et transversales.

4. Choix des partenaires

Le choix des partenaires internationaux fera l'objet d'une analyse rigoureuse en privilégiant les critères suivants :

- Le secteur d'activité qui devra répondre au cadre et aux exigences pratiques et pédagogiques des filières de bachelier de l'institut
- La langue de formation
- La qualité de l'accueil à destination de nos personnels/étudiants qui sera le garant de la dynamique d'ouverture internationale du partenaire
- La volonté partagée d'enrichir mutuellement nos connaissances pédagogiques et pratiques dans un échange constructif

5. Régions géographiques

Nous n'avons pas de région géographique de prédilection, leur contenu pédagogique permettant d'envisager des collaborations dans les différentes régions d'Europe. De plus, cette ouverture multiculturelle est certainement un atout pour notre institut qui se caractérise déjà par la fréquentation d'une population hétérogène sur les plans linguistiques, ethniques et culturels. Cette caractéristique sera dès lors valorisée dans la politique internationale de l'établissement. Cependant, la composante linguistique sera un critère déterminant qui pourrait guider dans un premier temps le champ de nos collaborations (français et anglais).

6. Groupes-cibles

2 groupes cibles sont identifiés. Tout d'abord, l'équipe pédagogique qui pourra bénéficier d'échanges de pratiques, de recherches et de réflexions sur les méthodes et les contenus dispensés dans leurs filières. Cela s'inscrit dans la volonté de renforcer le triangle de la connaissance et donc le lien entre innovation, enseignement et recherche.

Dans un deuxième temps, les étudiants pourront bénéficier d'une période de stage à l'étranger en adéquation avec leurs compétences et les exigences de leur formation.

Politique linguistique

Lors de l'entretien individuel avec le candidat participant, la question des besoins en préparation linguistique sera évaluée.

La politique linguistique pour préparer les participants à la mobilité s'appuie sur 2 structures. Tout d'abord, nous nous appuyons principalement sur la cellule langues de l'institut, constituée de 7 enseignants d'anglais et de français langue étrangère (FLE). Si nécessaire, l'institut soutiendra l'accessibilité des participants engagés dans un projet de mobilité à ces cours avant le départ. D'autre part, en cas de mobilité de longue durée, l'institut fera la demande d'accès à l'Erasmus+ Online Linguistic Support (OLS) pour les participants qui en font la demande et assurera que ces personnes disposent du matériel nécessaire et des codes d'accès pour bénéficier de ce soutien linguistique supplémentaire avant et pendant la mobilité.

Faisant référence au cadre européen commun de référence pour les langues, un niveau B1 est requis dans la langue-cible au minimum pour pouvoir participer à l'activité de mobilité.

Faisant référence au cadre européen commun de référence pour les langues, un niveau B1 en français est requis au minimum afin de pouvoir bénéficier pleinement des cours de l'institut. Dans ce but, un soutien linguistique renforcé pourra facilement être proposé aux participants à la mobilité entrante qui pourront bénéficier des cours de français langue étrangère (FLE) organisés à l'institut. Si les participants bénéficient d'un accès à l'OLS, l'institut s'assurera que ces personnes disposent du matériel nécessaire et des codes d'accès pour bénéficier de ce soutien linguistique supplémentaire avant et pendant la mobilité de longue durée.

Système de transfert de crédit

Les crédits ECTS (*European Credit Transfer System*) expriment le volume d'apprentissage sur la base des résultats d'apprentissage définis et la charge de travail qui y est associée. 60 crédits ECTS correspondent

aux résultats d'apprentissage et à la charge de travail associée à une année de bachelier à plein temps, normalement composée d'un certain nombre d'unités d'enseignement ou de modules auxquels les crédits sont associés sur la base des résultats d'apprentissage et de la charge de travail. Les crédits ECTS sont exprimés en nombres entiers.

Dans le cadre d'une mobilité, le transfert de crédit est la possibilité d'obtenir des crédits ECTS dans un établissement d'accueil d'enseignement supérieur reconnu et de les transférer dans l'établissement d'origine.

Le Guide ECTS (mettre le lien vers http://ec.europa.eu/education/ects/users-guide/index_fr.htm) développé par la Commission européenne reprend toutes les informations sur ce système.

Procédure de reconnaissance des résultats obtenus

Les étudiants qui bénéficieront d'un stage dans le cadre d'une mobilité Erasmus+ obtiendront la reconnaissance formelle par délibération du conseil des études de leur stage effectué à l'étranger, sur base de l'évaluation du maître de stage, du rapport de stage de l'étudiant, des objectifs fixés dans la convention de stage signée, des acquis d'apprentissage identifiés à la fin du stage par les parties prenantes et de l'attestation de stage. Cette possibilité sera offerte aux étudiants des 3 filières de bachelier qui doivent présenter leur stage de fin d'études.

Concrètement, cela correspond pour chacune des filières :

-Bachelier en Commerce extérieur : le stage de fin d'études s'intitule « activités professionnelles de formation » ; il comprend 120 périodes, c'est-à-dire qu'il est d'une durée de 3 semaines. Ce stage représente 8 ECTS.

-Bachelier en Informatique de gestion : le stage de fin d'études s'intitule « activités professionnelles de formation » ; il comprend 240 périodes, c'est-à-dire qu'il est d'une durée de 6 semaines. Ce stage représente 12 ECTS.

-Bachelier en Coopération internationale : le stage s'intitule « activités professionnelles de formation » ; il comprend 120 périodes, c'est-à-dire qu'il est d'une durée de 3 semaines. Ce stage représente 8 ECTS.